

CONSEILS EN RENOVATION

Nous vous proposons des contrats de conseils, qui vous permettrons de bénéficier de notre expérience et de notre savoir faire. Ces contrats existent sous deux formes et feront toujours l'objet d'un devis. Vous saurez ainsi exactement où vous allez ! Pour tout contrat signé, nous nous engageons à vous donner le maximum d'informations, tant sur l'achat des matériaux, que sur leur mise en oeuvre, mais aussi, sur les modifications qui peuvent être apportées à votre projet. C'est en fait un service peu onéreux et bien pratique.

LE CONTRAT PRO

Vous avez déjà bien avancé sur votre projet, cependant, les artisans que vous avez retenus ne sont pas formés aux techniques de rénovation, il leur faut un conseil et un support technique, c'est à ce moment que nous intervenons. Nous prenons rendez-vous sur le chantier, avec vous. Nous définissons ensemble votre projet et notre action dans sa réalisation. De cette réunion, une proposition concernant notre prestation vous est adressée.

Deuxième phase : Nous fixons ensemble un autre rendez-vous sur le chantier avec les artisans. Le but étant de leur expliquer les différents changements et de leur donner le maximum d'informations sur les matériaux à mettre en oeuvre.

Pour la suite, nous aidons les artisans dans les étapes de la réalisation de votre projet. Nous leur apportons le soutien technique et théorique dont ils auront besoin pour utiliser les matériaux traditionnels qui font une belle rénovation. Nous vous faisons profiter ainsi de nos compétences, vous permettant l'économie d'un architecte pour le suivi du chantier.

LE CONTRAT PARTICULIER

Vous avez un projet de rénovation, vous êtes un bricoleur moyen ou averti et souhaitez réaliser vous-même votre projet. Nous vous suivons et vous guidons à travers les différentes étapes d'une rénovation de qualité.

Nous vous proposons à travers une étude chiffrée, notre soutien, en fonction de vos connaissances et aptitudes. Bien entendu, chaque offre est calculée en fonction du projet et de la mission que vous souhaitez nous confier. Nous pouvons également réaliser nous-mêmes certains points délicats, toujours après présentation et acceptation d'un devis. Vous pouvez ainsi avancer l'esprit tranquille ...

Quel que soit votre aptitude à la réalisation de votre projet, vous saurez toujours à l'avance ce que va vous coûter notre prestation, nous pouvons aussi vous aiguiller dans le choix de fournisseurs particuliers.